

Le Comité des programmes de formation à l'enseignement est approuvé

Angèle Dufresne

Le Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement (CAPFE), organisme du ministère de l'Éducation qui accrédite les programmes de formation à l'enseignement des universités québécoises, a finalement approuvé l'instance unique créée à la Commission des études (C.É.) du 19 novembre – le *Comité des programmes de formation à l'enseignement* – née après de longs pourparlers entre la Faculté d'éducation et les quatre facultés qui offrent des programmes de formation à l'enseignement, c'est-à-dire les facultés des arts, lettres, langues et communications, sciences et sciences humaines.

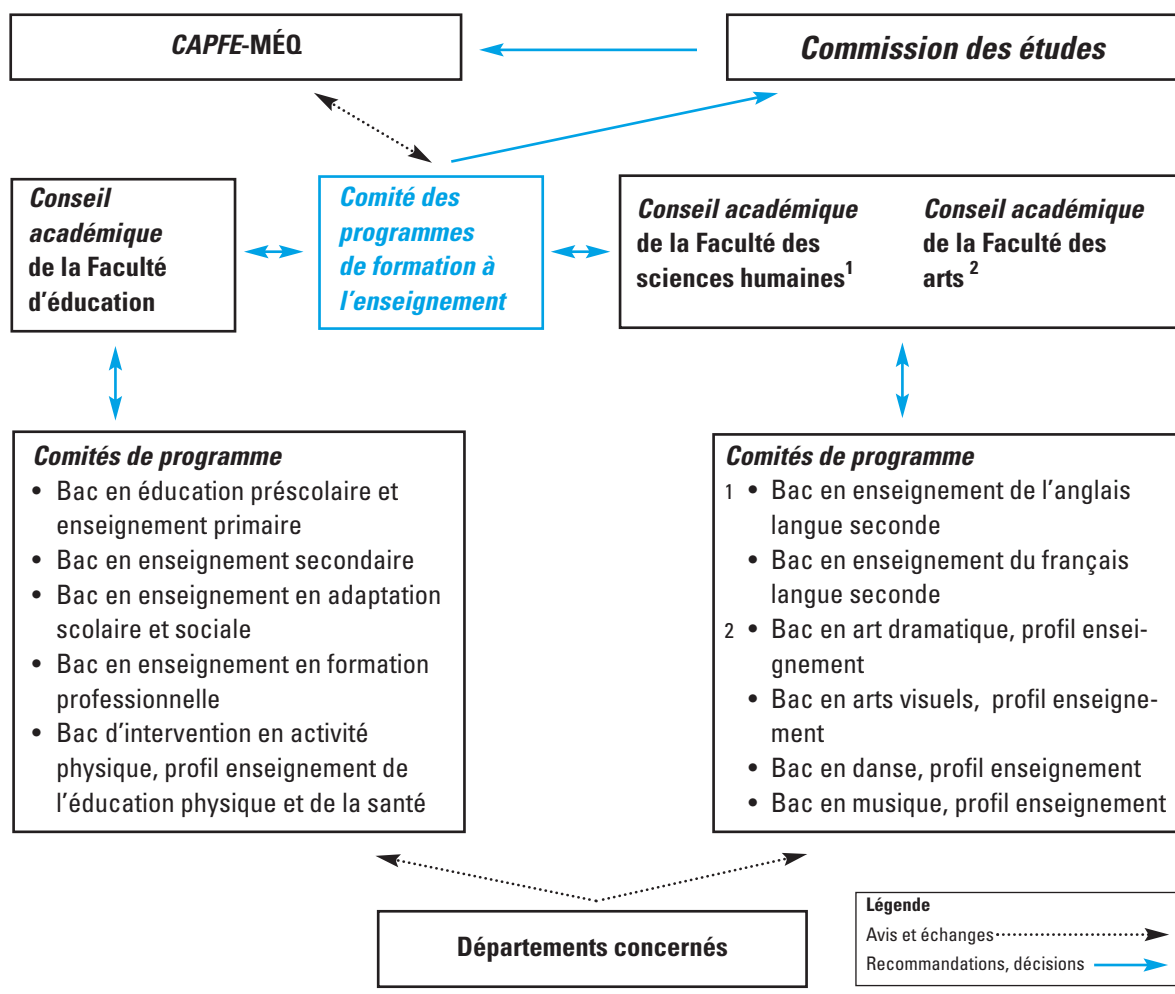
Exigée par le ministère, la création de ce comité posait problème du fait que l'expertise en éducation à l'UQAM n'est pas centralisée à la Faculté d'éducation : il fallait donc refléter dans cette instance unique une maîtrise d'œuvre interfacultaire. De plus, le cheminement des programmes à l'UQAM passe nécessairement par les conseils académiques facultaires, donc le nouveau comité devait se situer en aval des décisions facultaires.

L'organigramme [à droite] montre comment chemineront désormais les dossiers à travers les différentes instances, puis à la Commission des études et au CAPFE. Le nouveau comité (qui remplace le défunt Comité des directions de programmes de formation à l'enseignement) devrait permettre «de favoriser la concertation, la cohérence et la collaboration entre les différents acteurs oeuvrant à la formation des enseignants», tout en respectant la spécificité de l'UQAM, lit-on dans le dossier qui revenait à la Commission des études du 17 décembre pour entériner les noms des professeurs, chargés de cours et étudiants qui en seront membres.

Ce comité, présidé par M. Gilles Thibert, vice-doyen aux études de la Faculté d'éducation, sera donc composé de 16 membres, dont six professeurs de la Faculté d'éducation (Lucien Aubé, Gérald Boutin, Martin Gagnon, Johanne Grenier, Thérèse Nault, Serge P. Séguin), six professeurs des autres facultés concernées (Louis Charbonneau, Pierre Gosselin, Madeleine Lord, Robert Martineau, Lory Morris, Max Roy), deux chargés de cours (Micheline Longpré et Lucie Villeneuve) et deux étudiants (Jean-Philippe Gingras et Nancy Ouellet). Ces membres ont un mandat de trois ans prenant effet rétroactivement au 3 décembre 2002.

Par ailleurs, la Faculté d'éducation soumettait pour approbation à la C.É. des projets de modifications de deux programmes – Baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale et Baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement primaire – de façon à satisfaire aux exigences du CAPFE et du MÉQ, en vue de leur implantation à l'UQAM à l'automne 2003 •

Organigramme des «instances» intervenant dans les programmes de formation à l'enseignement de l'UQAM



Le test SEL de la TÉLUQ adopté en éducation

Les commissaires de la C.É. ont approuvé l'utilisation du test développé par le Service d'évaluation linguistique (SEL) de la Télé-Université et exigé par la majorité des commissions scolaires à l'embauche ou avant l'accès à un stage, pour évaluer la qualité du français écrit des futurs enseignants des baccalauréats en enseignement de l'UQAM.

Contrairement à d'autres universités qui utilisent ce test, l'UQAM s'engage à défrayer la moitié des frais de passation du test SEL pour tous les étudiants inscrits depuis le trimestre d'automne 2002 et à trouver le financement nécessaire pour intégrer ces frais à la formation des étudiants en août 2004. La reprise du test, toutefois, si elle s'avère nécessaire, sera aux frais de l'étudiant.

Le profil de sortie de chacun des programmes de formation à l'enseignement doit démontrer que les enseignants diplômés ont acquis les compétences linguistiques nécessaires pour assumer correctement leurs responsabilités face à l'éducation des jeunes. Les étudiants de l'UQAM réussissaient déjà très bien à l'autre test, le Céfranc, (dans une proportion de 90 % à 95 %) administré par les commissions scolaires. Le test SEL est évalué supérieur au Céfranc et porte sur les aspects suivants : orthographe grammaticale et lexicale, ponctuation, syntaxe, vocabulaire, repérage et correction d'erreurs grammaticales et rédaction de texte.

Présentement, les étudiants passent les tests après avoir obtenu leur

diplôme ce qui a comme inconvénient de retarder leur embauche s'ils y échouent. Désormais les étudiants devront passer le test au cours des deux premières années de leur scolarité de façon à pouvoir remédier aux difficultés par des cours d'appoint, le cas échéant. Aucun étudiant ne sera autorisé à s'inscrire aux stages de 3^e et de 4^e année du programme s'il n'a pas prouvé ses compétences linguistiques. Le taux de réussite aux tests sera fixé à 85 % pour tous les programmes présentement en révision, à l'exception de l'enseignement de l'anglais langue seconde.

Diane Berthelette dirigera l'Institut Santé et Société

C'est Mme Diane Berthelette, professeure au Département organisation et ressources humaines, qui a été nommée pour deux ans directrice du nouvel Institut Santé et Société (ISS) à compter du 1^{er} janvier 2003. Déjà membre du comité d'implantation de l'Institut en 2000, Mme Berthelette a consacré toute sa carrière au développement de la recherche en santé. En effet, sa formation multidisciplinaire en anthropologie physique et en santé communautaire de même que des collaborations constantes avec des professeurs et chercheurs d'autres disciplines l'ont particulièrement bien préparée à assumer cette tâche de direction d'un institut pluri-facultaire.

Mme Berthelette a, de plus, une expérience diversifiée en enseignement, ayant créé de nombreux cours en santé et en sécurité à l'Université de Montréal et à l'UQAM, en épidémiologie et en biostatistiques, en éva-

luation de programmes (interventions visant la prévention de problèmes de santé et d'incapacités pouvant en résulter) et en prévention des incapacités de travail. À titre de gestionnaire, Mme Berthelette a été responsable du programme des projets spéciaux à l'Institut de recherche en santé et en sécurité du travail (1984-86) et directrice du MBA, option recherche de l'UQAM (1995-97), qui comptait à ce moment-là dix domaines de spécialisation, faisant intervenir 88 professeurs. Elle est membre du Conseil d'administration de l'UQAM depuis mars 2002.

L'Institut Santé et Société regroupera des professeurs et chercheurs dans le domaine de la santé – particulièrement nombreux à l'UQAM – dont les méthodes et les cadres théoriques sont principalement issus des sciences sociales. Il s'agit d'un apport très distinctif de l'UQAM au domaine de la recherche en santé au Québec qui devrait être enrichi par la synergie que fera naître l'Institut.

Celui-ci verra à développer des stratégies novatrices basées entre autres sur la mise en commun des ressources pour accroître le financement en santé, nettement insuffisant dans les universités dépourvues de faculté de médecine et permettre le développement de programmes de formation en santé.

Les orientations de formation et de recherche de l'Institut Santé et Société qu'aura à développer Mme Berthelette seront présentées et feront l'objet d'un débat à la Commission des études au cours des prochains mois.

Doctorat international en muséologie

Les commissaires de la C.É. ont approuvé la création d'un doctorat international en muséologie de 90 crédits, dont 66 de recherche, impliquant un séjour obligatoire de huit mois dans l'établissement partenaire et

une direction de thèse conjointe. Il s'agit d'un premier doctorat dans ce domaine dans le monde universitaire francophone. L'UQAM est en partenariat avec l'Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse (UAPV) pour ce programme conjoint.

Le programme du doctorat appartient à un domaine de connaissances orienté sur trois axes, soit la muséologie (centrée sur les institutions de conservation et de valorisation du patrimoine), la médiation (processus de communication centré sur l'appropriation de la culture et des publics) et le patrimoine (axe centré sur la mémoire qui interpelle les questions identitaires). En raison de ces trois dimensions aussi importantes les unes que les autres, les commissaires ont demandé au comité de travail conjoint d'étudier la pertinence de modifier le nom du doctorat pour celui de «Doctorat en muséologie, médiation et patrimoine».

Les travaux préparatoires à la mise au point de ce programme ont impliqué cinq facultés, sept départements et 16 professeurs des deux côtés de l'Atlantique. Rattaché à la Faculté des arts, ce programme sera offert conjointement par les départements d'histoire de l'art, des communications et des sciences de l'éducation. La gestion de ce programme à l'UQAM sera assumée par l'actuel directeur du programme de maîtrise en muséologie, Bernard Schiele du Département des communications.

Rapport d'activités du SAC

Les commissaires ont reçu le *Rapport 2000-2002* du Comité des services aux collectivités (CSAC) et du Service aux collectivités (SAC), présenté par sa directrice Mme Liliane Goulet. Ce rapport confirme l'ouverture et le leadership pris par l'UQAM pour se rapprocher de la société civile et satisfaire ses besoins tant sur le plan de la formation, de la recherche que du transfert

des connaissances. Dans le but de contrer l'«invisibilité de ses travaux», selon les mots de sa directrice, on se rappellera que le journal *L'UQAM* a présenté à l'automne une série de reportages et d'entrevues avec des professeurs chercheurs et partenaires du Service aux collectivités que certains voudront peut-être relire en consultant les éditions du journal en-ligne <http://www.unites.uqam.ca/medias/JOURNAL/index.htm>.

Mme Goulet a précisé qu'elle reviendrait à la Commission des études en février ou en mars 2003 avec un projet pour actualiser la politique institutionnelle du SAC, «actuellement à double filière», pour rapatrier l'ensemble du processus d'évaluation des dossiers au CSAC •